



Fiche technique N° T11197
06-06-2017

Annule et remplace les éditions précédentes

Application après préparation
sur supports
conformes au D.T.U. 59.1

PLATRE ET DERIVES :

PLATRE LISSE - PLAQUES DE PLATRE CARTONNEES -
ENDUITS DE PLATRE

MAÇONNERIES :

CIMENT - ENDUIT DE CIMENT - BRIQUES

PEINTURES :

HYDRODILUABLES - GLYCÉROPHTALIQUES -
ACRYLIQUES

PRO'G
Murs & Plafonds
Monocouche Mat

Peinture mate acrylique
aux siloxanes - sans tension

INTERIEUR

9 à 11 m²/L



*Information sur le niveau d'émission
de substances volatiles dans l'air intérieur,
présentant un risque de toxicité par inhalation,
sur une échelle de classe allant de A+
(très faibles émissions) à C (fortes émissions).

FONCTION

Peinture mate à base de résine acrylique renforcée en polysiloxane pour plafonds et surfaces murales.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b2

Destination : INTERIEUR

Surfaces murales et plafonds après préparation du support (plâtre et dérivés, maçonneries et sur anciennes peintures).

Qualités dominantes :

- Grande matité.
- Peinture mate sans tension.
- Parfaitement adaptée pour de grandes surfaces de plafonds.
- Bon pouvoir opacifiant.
- Microporeuse : perméable à la vapeur d'eau.
- Masque les hétérogénéités et petites imperfections du support.
- Lessivable (Classe 2 selon la norme NF EN 13300 (perte d'épaisseur comprise entre 5 et 20 microns après 200 frottements) après 28 jours de séchage).

Caractéristiques pratiques :



= 9 à 11 m²/L (selon le support)



= 1 h



= 12 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Blanc - Prêt à l'emploi
- **Aspect en finition :** Mat Profond
- **Matériel :** Rouleau "Spécial Murs & Plafonds – 10/12 mm", Brosse ou Pistolet
- **Nettoyage du matériel :** Eau
- **Coloration :** Système à teinter COLORIMIX®
- **Conditionnement :** 2 L - 8 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 1,35 à 1,45 (Densité variable selon les bases et les teintes)
- **Extrait sec (pondéral) :** 50 à 54 %
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/a) : 30 g/l (2010).
Ce produit contient max 30 g/l COV. (Les valeurs de COV tiennent compte de nos colorants)
- **Taux de brillance à 60° :** < 5

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Éliminer totalement les anciens badigeons par lavage à l'eau claire.**
- **Sur anciennes peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur fonds poreux (plâtre et dérivés)** : appliquer notre **PRIMAIRE Supports neufs** ou notre **PRIMAIRE Multi-supports**.
- **Sur métaux ferreux** : appliquer une sous-couche adaptée.
Voir les fiches techniques des produits cités.

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- **Sur fonds déjà peints (fonds blanc et propres)** : appliquer directement une couche de peinture bien fournie.
- **Sur fonds déjà peints (teintes soutenues)** : appliquer 2 couches successives en respectant un temps de séchage de 12 heures entre les 2 couches.
- **Appliquer en croisant pour bien répartir la charge.**
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
- **En intérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine fermé.
Stocker à l'abri du gel.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theolaur.com ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures

ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 03 61 26 54 96

Mail : contact@theolaur.com Web : www.theolaur.com

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015